

SAMSUNG

Du 7 janvier au 31 mars 2015

Galaxy et au-delà

Jusqu'à

50€

remboursés*

pour l'achat d'un
Galaxy S5



Samsung
GALAXY S5

DAS GS5 4G+ : 0.611 W/Kg**

* Voir conditions au verso ou sur
www.samsung.com/fr/promotions

** Le DAS (désit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille.
La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/Kg.



COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG – Galaxy et au-delà »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 07 janvier au 31 mars 2015 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à 50€ pour l'achat d'un smartphone Samsung Galaxy S5 ou Note 4.
- Offre réservée à toute personne physique majeure, résidant en France ou à Monaco.
- Offre seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM-COM compris) et Monaco dans les points de vente et sites internet affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre Samsung en cours sur les produits éligibles à l'offre.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat acquitté de votre smartphone Samsung Galaxy S5 ou Note 4.
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés.

1. ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez entre le **07 janvier** et le **31 mars 2015 inclus**, un smartphone Samsung Galaxy S5 ou Note 4.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://www.samsung.com/fr/promotions)

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions au plus tard le **15 avril 2015** et sélectionnez l'offre « Samsung – Galaxy et au-delà ».
- Créez votre compte Samsung et remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez votre bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.

*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h).

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- **Votre bulletin de participation*** imprimé.
 - **Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.*
 - **Le code barre original** à 13 chiffres, à découper sur l'emballage du smartphone éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
 - **La photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du smartphone acheté.
 - **Un IBAN + BIC**** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).
- **L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.)

Envoyez votre dossier avant le **15 avril 2015 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG – Galaxy et au-delà
FACILITY N°141145
13844 VITROLLES CEDEX

5. RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **15 avril 2015 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse <http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.